

Le Bonnet Rouge

Quotidien Républicain du soir

DIRECTION & PUBLICITE

14, rue Drouot (Paris 9^e). — Téléph. : CENTRAL 69-70

RÉDACTION & ADMINISTRATION

142, rue Montmartre (Paris 2^e). — Téléph. CENTRAL 80-62

DIRECTEUR :

Miguel ALMEREYDA

Cinq Centimes le Numéro (Paris et Départements) : Cinq Centimes

Sac au dos

Les députés font, tous les vendredis, des battues d'embusqués.

Ils recherchent les gaillards vigoureux qui, reconnus après au service armé, ont trouvé le moyen de ne pas se battre. Ils les signalent, par blocs, au ministre de la guerre. Ils arrivent ainsi à fournir au général Roques un nombre d'hommes imposant, et le ministre pourra envoyer de nouveaux combattants au généralissime, sans être obligé d'armer les auxiliaires et d'incorporer les réformés.

On a dénoncé toutes les catégories d'embusqués du front comme de l'arrière, — toutes, sauf une.

On a oublié un lot important d'hommes robustes qui, parfaitement capables de faire campagne et de se battre, restent à l'abri depuis l'ouverture des hostilités.

Aucun député, et j'en suis surpris, n'a encore tenu au général Roques le petit discours que voici :

— Vous voulez des hommes, citoyen-ministre, des soldats, des combattants. Laissez donc les pères de famille et les malades. Je vous offre, moi, un joli contingent de plus de douze mille célibataires, presque tous bien portants : ce sont les douze mille cents curés, vicaires ou séminaristes que M. Alexandre Millerand, fort soucieux de conserver à la France son clergé, a, dès le mois de septembre 1914, mis en sécurité dans les hôpitaux et les formations sanitaires. Ils sont gros et gras : le régime qu'ils suivaient avant la guerre, n'était pas précisément débauché, non plus que le travail qui leur assurait le vivre, le coucher et... la bonne.

Ils ne sont pas chargés de famille : leur profession même les condamne à un célibat, dont ils pouvaient se plaindre jadis, mais qui maintenant en fait des privilégiés, puisqu'il leur permettrait de courir à l'ennemi, sans tourner la tête, sans avoir à se demander si ceux qu'ils laissent derrière eux, auront du pain à manger : ils ne laisseraient personne, ni femme, ni mioches.

Aucun député, au cours des nouveaux débats du vendredi, n'a encore adressé au ministre de la guerre ce petit discours. Il serait temps cependant. Le privilège exorbitant de ces robustes célibataires choqua chaque jour davantage, à mesure que la guerre se prolonge et que les gaz, les obus et les mitrailleuses multiplient le nombre des veuves et des orphelins.

Elle soyez bien persuadés que, si les pouvoirs publics ne suppriment pas ce privilège, ce n'est pas le clergé qui prendra l'initiative d'y renoncer spontanément. N'espérez pas voir, même au 4 août de l'année prochaine, le seul des corps de l'Etat qui ait, malgré la Révolution, malgré la Séparation aussi, conservé son statut spécial comme sous l'ancien régime, renouveler le geste des nobles de 1789 et réclamer d'être soumis au droit commun, revendiquer son tour d'franchises.

Le clergé tient à son privilège, si exorbitant qu'il soit.

D'abord, la loi religieuse défend aux prêtres d'être soldats.

Les lois de l'Eglise romaine, le droit canon, définissent les devoirs des hommes en robe. Ils doivent garder la chasteté et à éviter jusqu'à la simple apparence de l'impudicité. A côté des devoirs positifs, ils ont des devoirs négatifs ; ils doivent observer un certain nombre de prohibitions. Un prêtre ne peut pas faire du commerce, et l'évêque de Beauvais a récemment retiré sa paroisse et sa cure au fameux abbé Hamon, ce franc de l'oise qui, d'accord avec un pharmacien du Pas-de-Calais, vendait vingt remèdes pour les diverses maladies des femmes. Un prêtre ne doit pas non plus être médecin, ou avocat. Un prêtre enfin ne doit pas être soldat.

Il y a des clercs qui sont de braves gens : leur famille les a enfermés tout petits au séminaire afin de leur assurer pour l'avenir un bon métier qui ne rend pas les mains calleuses. Ceux-là pourraient être tenus de méconnaître la loi religieuse qui leur défend d'être soldats, et d'obéir qu'à la loi civile qui les y oblige. C'est ce qui est arrivé à de jeunes prêtres, et même à des vieux : ils se sont engagés et se sont battus comme des hommes, mais les chefs de l'Eglise étaient là : ils luttaient contre ces tentatives patriotiques qui peuvent assaillir le jeune clerc.

Déjà, il y a une quarantaine d'années, le parti radical voulut soumettre au devoir commun les gens d'Eglise qui, en vertu de la loi de 1872, étaient exemptés de tout service militaire. La haute Eglise fut unanime à protester, depuis le Pape, jusqu'aux chanoines, en passant par les évêques ; ceux-ci multiplièrent les mandements et voudraient aux flammes infernales Paul Bert et les auteurs des divers projets de loi qui imposaient le sac aux curés comme aux autres Français.

Cet état d'esprit n'a pas changé. Les jeunes vicaires qui ont pris du service, quand la guerre a éclaté, ont reçu de leurs chefs tout autre chose que des encouragements. Le seul cardinal français qui est à Rome, le plus fort théologien de notre temps, parait-il, M. Billot, ne cache pas son opinion qui est celle du Pape et qui est conforme aux traditions : il fit un crime à ces prêtres-soldats de s'être laissés entraîner dans un mouvement d'inspiration nettement salanique et d'avoir abandonné pour le front

leur vrai devoir qui était de rester dans leurs paroisses.

Ce que ce cardinal dit à Rome, un jésuite français l'a écrit à Paris dans des termes un peu plus hypocrites. Le R. P. Dudon, qui est l'un des directeurs des *Etudes*, l'organe officiel des Jésuites français, « se demande » — et l'on sait ce que signifie cette question — si la présence des prêtres dans les paroisses, « ne serait pas mieux justifiée et plus utile que dans le rang et sur la ligne de bandière. » Et il appelle « un vrai gaspillage des forces nationales et une désorganisation inintelligente de la vie publique » le fait d'avoir envoyé aux armées les quelques milliers de curés qui y sont.

Il s'en faut pourtant qu'ils y soient fous. Et parmi ceux qui sont aux armées, on compte les aumôniers de diverses classes et les douze mille cents curés que la vigilance papale de M. Millerand a brutalement déshabillés, et tous célibataires, ils tiennent la place de pères de famille agés et plutôt impotents, qu'ils devraient aller relayer aux tranchées.

Mais, si vous voulez qu'ils y aillent, ne comblez pas sur leur initiative spontanée.

On peut s'affubler d'une robe et avoir l'œil de même le cœur d'un homme. Il y a, certes, des curés qui ne demandent qu'à faire leur devoir. Mais leurs chefs les guettent. Les évêques savent que si leurs prêtres échappent à la mort, ils seront exposés à un autre danger : à vivre au contact constant d'hommes libres dont l'existence n'a la pensée ne sont ligotées par des règlements religieux, les prêtres pourraient prendre le goût de la lumière, de la liberté et de la vie. Alors, adieu les vocations ! Adieu, le recrutement sacerdotal, déjà si tari le jour où le prêtre cessa d'être un fonctionnaire payé par l'Etat !

Le haut clergé, pour toutes ces raisons, tient enchaîné le menu peuple de l'Eglise, et ceux des prêtres qui voudraient aller au feu sont retenus à l'arrière par leurs chefs.

C'est pourquoi ce privilège ne peut être supprimé que par les pouvoirs publics. Et les pouvoirs publics ne marcheront que pressés par le Parlement.

Quel sera donc le député républicain qui, fidèle à la vieille tradition anticléricale et patriotique des gauches, dira au ministre de la guerre, au cours de l'un de ces débats du vendredi :

— Vous avez envoyé au front les nègres ; à quand le tour des hommes noirs ?

Georges CLAIRES.

Billet du Soir

La fo...o...rme

Lagny-Thorigny-Pomponne ! Ce nom évoque, pour le commun des bourgeois joyeux, des escapades sentimentales à la Muryer et des frasques étudiants à la Paul de Koch. Pour l'administration, il n'en est point ainsi. Lagny-Thorigny-Pomponne, qui n'a que 28 kilomètres de Paris est une cité suspecte, gardée à vue, une localité qui dissimule sous ses murs couverts de terre des espions possibles, des ennemis probables de la France. C'est du moins ce qu'il apparaît des nouvelles instructions données aux commissaires de police.

Jusqu'à ces jours derniers, le citoyen qui décidait de s'aller reposer une journée à Lagny-Thorigny-Pomponne n'avait qu'à solliciter un laissez-passer qu'il obtenait sans trop grandes difficultés.

Depuis dimanche il n'en est plus de même. Il faut exposer d'un cas d'extrême urgence et les pièces exigées ne sont valables que sous le témoignage de témoins patentés. C'est ainsi qu'une jeune personne, qui, chaque dimanche se rendait chez des parents à Lagny-Thorigny-Pomponne, se voit aujourd'hui solliciter un laissez-passer. Elle apporte avec elle un bulletin de naissance, une lettre, des certificats et l'aspect heureux et réjoui d'une personne qui va passer un bon dimanche.

Le brave fonctionnaire, avec sa meilleure volonté, ne peut considérer cet arsenal d'honorabilité comme valable qu'avec la complaisante protection du bougnat et du créancier du coin qui se trouvent être par là même, seuls dispensateurs d'autorisation. Admettez que le bougnat, ce matin-là, irait en ville ; que le créancier aille à sa boutique une grande affluente de clients et vous dédirez que le laissez-passer ne peut être délivré.

Pourtant, les Prussiens, que je sache, ne sont plus à Lagny-Thorigny, pour cette bonne raison qu'ils n'y sont jamais venus. Alors, pourquoi exiger la garantie de témoins patentés ? Certes, la patente situe assez bien son homme. Elle le montre dans une aisance qui lui attire de la considération dans le quartier. Mais l'honorabilité n'a point besoin de tenir boutique ou d'avoir ouvert sur rue. Tel qui réside en appartement offre une garantie pour le moins équivalente à tel autre qui vend des bigoudis ou de la gomme arabique.

Pour ma part, je me rappelle avoir été obligé de recourir au témoignage de témoins patentés. Ceux-ci, je les allais chercher chez le brindequin. Un verre sur le zinc me faisait à leurs yeux, blanc comme neige. L'employé du commissariat souriant acceptait alors la garantie des deux bougnats.

Tout ceci n'est qu'une question de forme. Mais, la forme est un principe immuable dans l'Administration. A preuve qu'aujourd'hui, c'est à la forme qu'il est fait appel pour envoyer la faculté que chacun possède d'aller au vert un jour par semaine.

Marcel SERANO.

S'abonner au BONNET ROUGE, c'est s'assurer contre la réaction.

NEUTRES ET BELLIGÉRANTS

La trêve de la brume

L'ENTENTE PASSE AUX ACTES

La gare d'Athènes occupée

Communiqués Officiels

80^e JOUR DE LA GUERRE

COMMUNIQUE FRANÇAIS

14 octobre, 15 heures.

Au Nord de la Somme, nous avons progressé sur l'Épine de Malassise.

Au sud de la Somme, les Allemands, à la suite de violents tirs de barrage, ont lancé une puissante attaque sur nos positions établies. Ils ont réussi à récupérer une partie du village et des tranchées au nord-est. Mais, ils en ont été relégués complètement par une contre-attaque immédiate.

Rien à signaler sur le reste du front. Nos avions ont bombardé Vouziers et Ardruik. La brume et les nuages ont gêné les opérations aériennes sur tout le front.

COMMUNIQUE SERBE

Le 12 octobre, nos attaques se sont poursuivies sur tout le front. Nous avons pris par endroits de nouvelles tranchées bulgares et repoussé plusieurs contre-attaques. Nous avons fait prisonniers un officier et une dizaine de soldats.

COMMUNIQUE DE L'EMPRUNT

A la suite de demandes nombreuses et afin de donner aux fonctionnaires civils et militaires, ainsi qu'aux agents, sous-agents et ouvriers de l'Etat toutes facilités pour souscrire au Deuxième Emprunt, dont la clôture aura lieu au plus tard le 29 octobre, les traitements, soldes et salaires du mois courant, seront payés à la date du 25.

COMMUNIQUE ANGLAIS

Rien à signaler sur le front au sud de l'Ancre, en dehors d'un bombardement ennemi intermittent.

La nuit dernière, nous avons exécuté avec succès deux coups de main sur les tranchées allemandes, au nord-est d'Ypres et au sud-ouest d'Huluch.

Situation des armées d'Orient

Londres, 14 octobre. — Du Times : La situation sur la frontière de Transylvanie paraît pour le moment plus stable, et les dernières nouvelles sont satisfaisantes, en raison surtout de la manière heureuse dont les Roumains ont résisté dans le défilé Predeal, contre lequel la pression ennemie semble avoir été particulièrement dirigée.

Il n'existe pas jusqu'à présent de preuve réelle certaine que l'Allemagne ait pu rassembler des armées très importantes, et il est probable que cela ne se fera que si l'ennemi diminue le risque encouru par la Roumanie.

Il ne serait pas surprenant de découvrir que l'ennemi pense maintenant davantage à la Macédoine qu'à la Roumanie. Il est en outre permis de douter que les Autrichiens et les Allemands si sérieusement et si constamment attaqués partout ailleurs puissent développer complètement leurs desseins contre la Roumanie. Ce qui n'est peut raisonnablement croire aujourd'hui, c'est que, s'ils persistent, la réaction qui leur sera faite n'est jamais entrée dans leurs calculs. — (Information.)

L'effort canadien

Londres, 14 octobre. — D'Ottawa au Times : Les directeurs du service national, représentant toutes les régions militaires du Canada, coopèrent désormais avec les officiers qui continuent à surveiller le recrutement et qui vont faire l'inventaire complet des ressources en hommes dont le Canada pourrait disposer.

Le gouvernement du Dominion va créer, avec l'approbation et la coopération des autorités impériales, une école d'aviation et une fabrique d'aéroplanes. — (Information.)

La résistance autrichienne

Rome, 14 octobre. — On estime à 24.000 hommes le chiffre total des pertes subies en deux jours par les Autrichiens sur le Carso et dans le Trentin. Les journaux austro-hongrois avouent que la violence de l'artillerie italienne a été sans précédent. Les soldats autrichiens avaient reçu l'ordre de résister à tout prix étant donné l'importance extrême des positions qui défendent la route de Trieste. Les troupes ont opposé une résistance acharnée.

Des canons de 457

Londres, 14 octobre. — M. Beach Thomas, correspondant du Daily Mail au front britannique, déclare que le nombre et le calibre des canons employés par les alliés sur le front de la Somme sont stupéfiants. Les plus grands que j'ai vus, dit-il, sont des obusiers de 18 pouces (457 mm.), qui lancent un projectile pesant près d'une tonne ; un canon mobile de 300, atteint son but à une distance de 17 kilomètres. — (Havas.)

La Guerre Sous-Marine

QUA DÉCIDE LE REICHSSTAG ?

bon en Allemagne et de l'industrie de l'acier, le plus puissant personnage du pays du Rhin.

Cette déclaration jette une pleine lumière sur ce qui s'est passé ces jours derniers, portes closes dans les discussions du Reichstag. — (Information.)

LA MENACE

La Haye, 14 octobre. — Le ministre des Pays-Bas à Washington a informé son gouvernement, le 11 octobre, que le sous-marin allemand qui a coulé le *Blommersdijk* avait déclaré agir en conformité de l'article 30 de ses instructions et que tout navire qui toucherait les îles Britanniques serait coulé.

Le chargé d'affaires d'Allemagne a informé la Hollande que si, après enquête, il est établi que le navire a été coulé en dérogation au droit allemand concernant les prises, l'Allemagne versera de plein droit une indemnité pour le navire et sa cargaison, le commandant du sous-marin ayant pour ordre d'obéir uniquement au règlement de prises allemand. — (Havas.)

En Grèce

Les Français occupent la gare d'Athènes

Londres, 14 octobre. — D'Athènes au Morning Post : Hier soir, une compagnie du corps de débarquement français a occupé la gare d'Athènes juste à temps pour empêcher le départ d'un long train chargé de munitions, d'armes et de biscuits pour Larissa.

Pendant que les Français prenaient position dans la gare, deux batteries de campagne complètes arrivèrent à la gare pour être dirigées sur Larissa. Celles-ci se retirèrent, mais l'officier commandant la compagnie de débarquement refusa de laisser décharger le train. Le détachement français a été fortement renforcé. Le ministre de la marine a décidé de démobiliser deux classes de marins, afin de diminuer les effectifs de la flotte. — (Information.)

Commentaires allemands sur la crise grecque

Berne, 14 octobre. — La *Tageliche Rundschau* écrit : « La ligne de chemin de fer « Athènes-Larissa » ayant été livrée à l'ennemi, la partie de l'armée grecque restée fidèle au roi, est isolée du front macedonien. Il ne faut donc plus s'attendre à ce que celle-ci ait la faculté de se joindre aux forces germano-bulgares. Avec l'acceptation de l'ultimatum de l'ennemi, la dernière possibilité de la libre décision politique du roi de Grèce et de ses amis, doit être exclue définitivement. »

En marge des faits divers

Le port des armes non prohibées

Des lois punissent le port des armes prohibées.

Résultat : les braves gens qui sont obligés de circuler la nuit dans Paris ou sa banlieue ont à choisir entre l'amende et la confiscation de leur arme, ou le danger d'être dépouillés de leur porte-monnaie, rossés, voire assassinés.

S'ils ont des armes, ce sont les agents qui les punissent.

S'ils n'ont pas d'armes, les malfaiteurs les volent, les battent, parfois les tuent.

Il y a, par contre, des armes non-prohibées.

Elles ne sont pas différentes : le privilège qu'elles comportent ne nuit pas à leur nature, mais à la qualité du personnage qui les porte.

Porté par vous ou moi, un revolver est une arme prohibée.

Dans la poche d'un agent, le même revolver est une arme non-prohibée.

L'administration qui a établi ces distinctions et édité les sanctions qu'elles comportent, n'a pas pensé un seul instant à ceci :

Une arme n'est pas moins dangereuse, parce qu'elle cesse d'être prohibée. Il importe davantage de savoir si un revolver est chargé, que de savoir s'il est prohibé.

Une arme qui, prohibée dans les mains d'un bon bourgeois, sauverait la vie, ou tout au moins la bourse, de ce bourgeois, peut, non-prohibée dans les mains d'un agent de police, devenir un instrument de mort et de crime.

Voilà l'aventure de l'inspecteur de sûreté Darolle.

C'était un homme charmant et un policier émérite, que ce grand cuirassier dont tous les reporters des journaux parisiens appréciaient la bienveillance et l'habileté.

Simple bourgeois, comme vous ou moi, il n'aurait pas eu le droit de porter une arme, et il risquait d'être assassiné.

Mais il était inspecteur de la Sûreté.

Son revolver, dès lors, demeurait une arme non-prohibée. Il ne lui en a pas moins servi à tuer sa femme, qu'il a surprise en faute. S'il n'avait pas eu cette arme non-prohibée, il se serait contenté d'administrer à la coupable quelques bonnes gifles. Et pour tout le monde, cela aurait mieux valu.

Un autre exemple : à Tanger, ville internationale accueillante aux forbans de tous les pays, il n'y a pas d'armes prohibées, ni de personne à qui le port des armes soit interdit. Chacun ne circule qu'avec son revolver à portée de la main. Tout le monde le sait. Résultat : il n'y a presque pas de crime. On se sert très peu de ce joujou dangereux.

Chez nous, au contraire, les gens pour lesquels les armes sont prohibées sont exposés à être tués ou blessés par ceux pour lesquels les armes ne sont pas prohibées et, plus encore, par ceux qui, n'ayant pas souci de conserver intact leur casier judiciaire, se moquent des prohibitions et des sanctions qu'elles comportent.

Il n'est rien de pire qu'une réglementation sur laquelle on compte et qui, au moment critique, n'agit point. Mieux vaudrait pas de réglementation. S'il n'y a pas de parapet à votre fenêtre, vous ne vous penchez pas. S'il y en a un, et qu'il soit pourri sans que vous vous en doutiez, vous vous accoudez et il se dérobe : vous vous fracassez la tête sur le trottoir, ce qui entraîne, pour vos proches, maints ennuis et, la plupart du temps, interromp la circulation au moins une heure...

PYRRHON.

Un Démenti

L'Agence Primo nous communique la note suivante :

« On continue à colporter le bruit que M. Joseph Caillaux aurait fait, il y a quelques mois, un séjour en Suisse, ou il se serait rencontré avec diverses personnalités d'une puissance étrangère. Nous sommes en mesure de répéter, cette fois définitivement, le démenti que nous avons donné, en son heure, à ce bruit faux et mensonger. »

« Depuis la guerre, M. Joseph Caillaux n'a pas plus été en Espagne — où la police spéciale de M. Léon Daudet l'avait vu — qu'en Suisse — où certains agents d'un service spécial prétendent l'avoir rencontré. »

Congrès Radical

La réunion plénière du Comité Exécutif du Parti radical et radical-socialiste, que nous avons annoncée, se tiendra au Café du Globe, boulevard de Strasbourg, le dimanche 22 octobre, à deux heures.

L'ordre du jour comporte : une communication du Bureau du Comité exécutif ;

Le compte rendu des travaux du parti ;

Les déclarations des groupes parlementaires (Chambre et Sénat.)

L'Opium

UNE PERQUISITION CHEZ M. JEAN GUITRY

Tout le monde, à Paris, connaît, au moins de nom, M. Jean Guity, c'est le frère du grand artiste, Lucien Guity, et le frère de Sacha Guity, l'auteur-acteur dont on applaudit en ce moment une pièce dans un théâtre parisien.

M. Jean Guity habite rue de Chaillot, 77. Il occupe là un coquet appartement, où il reçoit ses amis.

On sonnait chez lui, la nuit dernière, vers une heure du matin.

Ce n'était point, hélas ! un ami, cette fois. Ce n'était pas moins un gaillard honnête : c'était le commissaire Tanguy, l'un des chefs de la sûreté parisienne.

Fort courtoisement, M. Tanguy s'exousa ; l'heure assurément, n'était point aux visites. Mais il y a de telles nécessités d'état. Bref, le chef de la sûreté venait s'assurer s'il était vrai, comme on le lui avait écrit, que M. Jean Guity tenait une fumerie d'opium, recevait chez lui les servants de la drogue et, au besoin, leur en cédait, contre argent, quelque petite boîte.

M. Jean Guity, surpris de la visite nocturne, ne fut pas des questions posées par M. Tanguy. Déjà, il y a un mois, des inspecteurs de cette même sûreté parisienne étaient venus chez lui, pour le même objet.

— Il est exact que j'ai jadis fumé, déclara-t-il en substance, mais c'est fini.

Et M. Tanguy put s'assurer, par une perquisition minutieuse, qu'en effet, M. Jean Guity ne détenait pas chez lui les stocks considérables d'opium que lui attribuait, dans une lettre anonyme adressée à la sûreté, une gentille petite camarade à qui, justement, il avait refusé de la drogue.

Le logement comportait dans une pièce, une fumerie installée avec un goût exquis : boudhas pansus, tentures d'or, masques grimaciers, parfums lourds, rien n'y manquait que les fameuses provisions d'opium.

En fait de drogue, M. Tanguy n'en découvrit que quelques grammes. Il n'y avait pas là de quoi dérangé un commissaire !

Ah ! les lettres anonymes !

LES

Nouvelles Visites

Pas d'incorporation nouvelle avant l'effilication loyale et complète de tous les hommes présents à l'intérieur et dont la place est aux armées. — (Mourier, « Journal Officiel », page 3016.)

On attendait la séance d'hier, qui devait être décisive. La question de la répartition des inutilisés a épuisé la réponse du ministre de la guerre et les interventions qui devaient se produire.

Ce sera donc pour vendredi prochain. En attendant, on s'est dit à la Chambre d'excellentes choses.

M. Mourier, député radical d'Alsace, a très nettement posé la question. Il a dit :

« L'Etat actuel de nos effectifs amoindris par vingt-cinq mois d'une lutte de titans dont la France a supporté tous les brisards, nous impose le devoir, avant de demander une nouvelle loi de mobilisation, de réaliser le plus judicieux emploi de nos ressources en hommes et d'empêcher qu'aucun élément de combat ne soit soustrait à nos unités de l'avant, sans une raison évidente et supérieure d'intérêt public. (Applaudissements.) »

Pas d'incorporation nouvelle avant l'effilication loyale et complète de tous les hommes présents à l'intérieur et dont la place est aux armées. (Vifs applaudissements.)

A l'heure où le Gouvernement demande le maintien sous les drapeaux des demi-vieux de la classe 1889, à l'heure surtout où il envisage la prochaine incorporation des adolescents de la classe 1918, une vérification s'impose de l'effectif de tous les mobilisables qui ne sont pas sous les drapeaux. (Très bien ! très bien !)

M. Mourier a continué :

« Il est temps pour le Gouvernement de rechercher, dans les grandes administrations publiques, les compagnies de chemins de fer ou de navigation, les arsenaux, les hommes, aptes au service armé et remobilisables dans les conditions prévues par la loi Bellan. »

Certes, les rappels devront être faits avec prudence et le souci constant de ne porter aucun trouble sérieux à la vie économique du pays. On ne touchera qu'avec la plus grande circonspection aux agents des télégraphes, des téléphones, dont le nombre est à peine suffisant, pour assurer un trafic accru par la reprise des affaires.

On se gardera d'enlever une seule unité de plus aux services actifs des chemins de fer. (Très bien ! très bien !) On se rappellera que, grâce à un surmenage excessif, attribués pour certains chantiers de travaux, les effectifs énormes de 500 heures de travail par mois, que la mobilisation s'est effectuée sans à-coups, et que les transports d'hommes et de matériel ont pu s'accomplir normalement pendant deux ans. (Très bien ! très bien !) On laissera donc à leur place de combat, les agents de la voie, de la traction et de l'exploitation, véritables soldats du rail, aussi indispensables à la défense nationale que leurs camarades de l'avant mais tout le service administratif devra être réduit au strict minimum ; imposables page une fois l'Allemagne qui a incorporé plus de 300.000 hommes à son personnel des voies ferrées. (Applaudissements.)

Nos permissionnaires du front s'émeuvent d'apprendre, au cours de leurs voyages, dans les bureaux des gares, des hommes valides et jeunes employés à noircir du papier ou à dresser des statistiques.

M. Mourier, dont le discours a produit une grande sensation, a terminé en déclarant :

Pour valoir et durer il faut produire ; et pour produire il faut que la nation dispose de la main-d'œuvre commerciale, industrielle et agricole tout entière. (Applaudissements.)

Après le député du Gard, M. Giordan a montré un cas particulier : ce qui se passa au dépôt de Corté. Il a dit, entre autres :

« Il n'est pas possible d'envoyer, pour être employés comme combattants, des hommes insuffisamment vigoureux, des hommes qui, après leur rééducation ne donneront rien à la défense nationale ; et vous savez bien, monsieur le ministre que la plupart du temps la convalescence de la rééducation, c'est l'évacuation fréquente et souvent répétée. »

« Si l'on procède à cette révision, ce sera sans profit pour la défense nationale. Ces hommes, arrivés aux armées ne tarderont pas à encombrer les ambulances et les hôpitaux, alors que restant chez eux, pouvant se soigner à domicile le suivant l'état précaire de leur santé, ils jouent un rôle social utile, peuvent participer à la production, rendre des services à l'agriculture, à l'industrie, au commerce. Et c'est contribuer à la défense nationale que de laisser à l'agriculture, à l'industrie et au commerce des hommes qui n'ont aucune valeur militaire. Vous serez bien après vingt-six mois de guerre il est utile qu'il y ait derrière l'armée une France qui travaille ; et on mobilise ces hommes, le profit militaire sera évidemment nul, pour ne pas dire nul, et on obtiendra de paralyser la production nationale, déjà fort réduite et fort appauvrie. (Applaudissements sur les bancs du parti socialiste et sur divers autres bancs.) »

Le Bonnet Rouge, dans sa campagne contre le projet de rééducation d'éléments inutilisables au point de vue militaire, n'a jamais été inspiré par d'autres considérations que celles qui ont inspiré M. Mourier lui-même.

Jacques LANDAU.

Aux Écoutes

Enquêtes

Continuant la tradition des enquêtes à domicile, qui avant la guerre avaient tant de succès, le Figaro a demandé aux littérateurs, aux artistes, aux musiciens, s'ils ont pu travailler, depuis deux ans que le canon parle.

M. WEBER.

LE « BONNET ROUGE » EN PROVINCE

La Décentralisation du Rire

UNE BRILLANTE QUINZAINE ARTISTIQUE A NIORT

(De notre correspondant particulier.) — C'est par un vernissage très réussi et une soirée inaugurale très brillante que s'est ouverte ces jours derniers, à Niort, une intéressante quinzaine artistique, organisée, sur l'initiative particulièrement heureuse du distingué préfet des Deux-Sèvres, M. R. B. Pour inaugurer la « Quinzaine », un Comité local de nombreuses notabilités du département, et au cours de laquelle le Salon des dessinateurs humoristes de la rue de la Boétie, de Paris, est venu rouvrir à Niort l'Hôtel de Ville.

Dans le Salon ainsi rouvert, outre les œuvres des humoristes de Paris, une section locale a été réservée : 1. aux artistes ; 2. aux poètes ; 3. aux élèves des écoles des Deux-Sèvres.

Le secrétaire général de cette exposition, qui obtient le plus vif succès, est M. Abel Amiaux, artiste niortais au Salon de Paris. Pour inaugurer la « Quinzaine », M. Gaston Deschamps a fait une conférence sur « L'Art et la Guerre ». Puis, M. Marcel Viollette, directeur de la « Balançolette », est venu y parler des « Humoristes et de la Guerre ». Vendredi soir, on a entendu le chansonnier montarnais Poursy et Mary Boyer, de l'Opéra, au cours d'une conférence sur « L'Art et la Guerre ». M. Dominique Bonnard sur « La Chanson de guerre et les chansons pendant la guerre ».

Enfin, la grande soirée de clôture, fixée au 15 octobre, sera marquée par le concours de Louis Bourmy, fondateur du nouveau théâtre d'art, et Mlle Delville, qui interpréteront un acte en vers « Poésie » de Gabriel N. Bachelet et Mlle Desnoie, de l'Odéon, y joueront ensuite « Le Phoque », de G. Dancoeur.

Les bénéfices iront aux œuvres de secours pour les victimes de la guerre.

La parfaite réussite de la « Quinzaine artistique » de Niort, que vont suivre d'autres quinzaines à La Rochelle, Angers et Poitiers, atteste la vitalité de l'esprit français au milieu de toutes les préoccupations de l'heure présente.

A. LHEUX.

Embusqué malgré lui

Vous ne le connaissiez pas ?... Moi non plus, et pourtant il existe, c'est indiscutable ; à côté des embusqués volontaires, des fils à papa, se dresse ce type nouveau et attendu : l'embusqué malgré lui.

C'est le commissaire de police d'un quartier des bords de la Seine. Fatigué de la persécution administrative et du répertoire des ordres, il s'aperçoit un beau matin qu'il était d'âge à partir et il voulait faire valoir ses droits.

A sa requête, M. Lebourau répondit fort digne :

« Rien à faire !... Vous êtes commissaire ; restez commissaire ! Un commissaire ne va pas sur le front, ça ne se serait jamais vu !... »

Mais vous laissez bien partir les sous-préfets. Pourquoi pas les commissaires ?

« Parce que ça ne se fait pas ! »

« Encore faudrait-il savoir les raisons... »

« Ça ne se fait pas ! inutile d'insister, retournez à vos moutons !... »

Depuis, le commissaire avait reçu du ciel le don de la persévérance.

Il ne se tint pas pour battu. Il écrivit à M. Lebourau une première lettre de protestation que ce dernier feignit d'ignorer, il en écrivit une seconde : elle eut le même sort. Puis une troisième, d'autres encore, bref une demi-quinzaine, même résultat !

Dégoûté, le commissaire offrit sa démission conditionnelle.

On la refusa.

Et voilà un Français qui voulait aller au front et que l'administration enchaîne à son rond-de-cuir.

Peut-être n'est-il pas le seul... — Mercedes VIEL.

Chacun des interrogés a répondu à sa façon, selon son tempérament, son plus ou moins de modestie.

Lucien Descaves, avec sa bonhomie fondeuse, a donné le vrai mot :

« Que serais-je devenu depuis deux ans, si je n'avais travaillé ? J'ai donc écrit et beaucoup ! Mais le temps n'est guère favorable aux travaux de suite et de longue haleine. »

Ce qui nous prive jusqu'à la fin de la guerre de l'histoire du vieil imagier d'Epinal, que Descaves terminait au moment où se déchaîna le conflit.

C'est bien cela : du travail, beaucoup de travail, pour forcer l'esprit à ne pas tourner autour de la même pensée obsédante, comme une chèvre autour du pieu où elle se trouve enchaînée.

Quant aux artistes ayant assez de puissance, tel Vincent d'Indy, pour s'extérioriser complètement, on peut les admirer, sans toutefois les comprendre tout à fait.

« Je n'ai jamais cru, répondit le musicien, que l'esprit d'un artiste digne de ce nom puisse être frappé d'atrophie ou de stérilité par le fait de circonstances extérieures, si graves soient-elles. »

J'avoue préférer Steinlein qui, mélancolique, me disait être troublé intensément dans son travail. Pourtant le grand artiste nous aura donné, durant la guerre, d'admirables pages. Mais au creuset de leur pensée, nous voyons que l'art est une fièvre, un don ardent de soi-même, en ces jours tragiques, laissés des lambeaux d'eux-mêmes. Certains en sont morts.

Ce qui est sans doute, j'ajouterais, un grand mal le génie dominant serein et glacé l'humanité agonisante. Je le préfère mêlé à nos larmes, déchiré de l'immonde pitié, moins épanoui, mais plus divinement humain. — PAMPY CLAN.

A Antony, la municipalité, unie au Comité agricole, a pris l'initiative du recensement des terrains non cultivés. Ils seront offerts aux habitants pour qu'ils les mettent en valeur.

Traçons bonne idée. On ne peut que regretter que toutes les communes n'agissent point de même. Timidité, crainte de déplaire aux propriétaires, sont toujours les mêmes motifs des hésitations municipales.

Bravo aux communes qui ont le courage, même tardif, de réquisitionner les terres en friche.

Il y a quelques mois, nous nous étonnions de l'insouciance avec laquelle certains quartiers de Londres étaient encore éclairés malgré les zepplins, qui souvent sillonnaient le ciel. Maintenant, l'obscurité est complète, et malheur à qui ne respecte pas les arrêtés interdisant la lumière.

Voici quelques commandes de ces derniers jours : Le Slater's (grand restaurant) 130 francs ; le Royal Exchange, 200 francs ; un Allemand naturalisé 75 francs, avec ce motif : a une lame de volet brisée... On ne badine pas de l'autre côté de la Manche !

Dans le Petit Nipolis du 27 septembre : Médecin Belge, 29 ans, célibataire, 24 mois de front, invite compagnie jeune, jolie et gentille, faire prochainement voyage 6 jours Côte-d'Azur. Prière communiquer photo, qui sera renvoyée, discrètement. Ecrire...

La voix bien Pentente franco-belge.

Les agents de la brigade de réserve sont des enfants gâtés : ils pourront désormais effectuer leurs déplacements en de spacieuses et somptueuses voitures automobiles, peintes du plus beau gris-vert. Afin sans doute de protéger le plus strict incognito aux « quatre agents voyageurs » qu'elles transportent vers les points stratégiques du service d'ordre, les glaces de ces voitures sont remplacées par des panneaux ajourés.

Ces autobus, d'aspect plutôt mystérieux, sont en service depuis hier et les agents, qui ne manquent pas d'espérer, les ont déjà baptisés du nom de « Crème de menthe ».

Qui se douterait qu'en inaugurant ce nouveau mode de transport, M. Laurent va faire la fortune d'un confiseur ?

C'est pourtant fort possible, comme vous

vous en rendrez compte en lisant l'annonce suivante, parue dans un grand quotidien :

« CREME DE MENTHE » n'est pas seulement le terrible message de la Victoire, c'est également une offrande et une gourmandise ; on la trouve à

boulevard de la... qui l'envoie franco en « boîtes de 6 et 10 francs ».

(Publicité non payée dans le Bonnet Rouge.)

Parisiens, saluez, en les automobiles de M. Laurent, les « terribles messages de la Victoire ! »

De l'Echo des Guitoues cette excellente table express :

Un officier joyeux, plein d'entrain, de gaieté, fut triste et s'ennuya dès qu'on l'eut retiré.

MORALITÉ

L'ennui naquit un jour de l'uniforme ôté.

Et c'est signé J. B... comme M. Jacques Bainville signé à l'Action Française.

C'est aussi un journal de tranchées, qui nous donne le signalement des embusqués... Ils ont, paraît-il, le front fuyant, les pieds nichelés, une taille élevée... les pieds étendus loin du front et surtout... le bras long.

Nous recommandons à nos correspondants d'écrire toujours

CLAIREMENT ET BRIEVEMENT

Plus les lettres sont brèves, plus les réponses sont rapides.

Poste restante

La grande infirmerie du salon de réception du sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, rue de Valenciennes, est terminée.

Par le texte que le député de la Creuse propose, le prix d'envoi du paquet postal d'un kilo, qui est actuellement de 1 fr. 10, ne coûterait plus que 0 fr. 50.

Ce projet de loi a été envoyé à la commission des postes et télégraphes et pour avis à la commission du budget.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

La Société de Géographie va envoyer des croiseurs dans les archipels de l'Inde. Elle désire faire connaître la politique aggressive de l'Allemagne, particulièrement de la Prusse. On trouve de tout part les orateurs anonymes, des professeurs, des députés, des journalistes. Tous sont « jusqu'au-bouillottes » convaincus, naturellement.

M. Henri Comte, député, a déposé sur le bureau de la Chambre une proposition de loi tendant à réduire le tarif des paquets postaux envoyés à nos soldats.

Par le texte que le député de la Creuse propose, le prix d'envoi du paquet postal d'un kilo, qui est actuellement de 1 fr. 10, ne coûterait plus que 0 fr. 50.

Ce projet de loi a été envoyé à la commission des postes et télégraphes et pour avis à la commission du budget.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Notre confrère, secrétaire de la rédaction du Soir, directeur de l'Opinion Wallonne (journal de la Belgique française) et Madame Raymond Collette, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise.

Tous les Sports

LE DIMANCHE SPORTIF

AU PARC DES PRINCES

C'est demain, dimanche 15 octobre, à 2 heures, que va se dérouler au vélodrome du Parc des Princes l'extraordinaire réunion de courses sur laquelle se feront pour 1916, les portes de la grande piste d'Auteuil. Ce meeting s'annonce très intéressant.

Trois milliers de premier ordre figurent au programme de cette journée, c'est tout d'abord une grande course de vitesse, le Prix d'Automne, où pour la première fois depuis 3 ans, la fameuse Ellegard, l'homme qui fut six fois champion du monde, s'alignera, en course ouverte, contre tous les sprinters actuels. Contre lui, 32 coureurs sont engagés ! Et parmi ce lot, se trouvent Masson, le crack de l'année ; Fouquet, qui vendra spécialement de Toulouse ; Huguenot, ex-champion de France ; Van den Hove, Siméon, Fortier, Maniez, Polidori, Compain, champion du Mans ; Carapaz, Lagillier, qui verra d'ailleurs à Auteuil, en un mot tout le ban et l'arrière-ban des champions du sprint.

Ensuite viendra le match entre les deux premiers motocyclistes de France, Moreau et Baudeloque. Ces deux hommes, par leur témérité, ont littéralement « lordu » tous les adversaires qui leur ont été opposés ; entre eux deux, seule reste pendant quelques semaines la question définitive. Deux fois Moreau a battu Baudeloque ; deux fois aussi Baudeloque a battu Moreau. C'est là une belle dispute qui demain, à 120 l'heure, va se courir. Aucune fois ne sera au-dessus de l'inévitable audace des deux antagonistes, pour décrocher la victoire.

Enfin, nous aurons ce grand Prix de Clôture, le principal événement de la journée qui, sur deux heures, derrière entraîneurs humains, opposera l'un à l'autre : Thys, Darraon, Godivier, Rousseau, Choquet et Ali Nefali, c'est-à-dire les 4 meilleurs champions de fond de l'Europe. La rencontre entre le célèbre vainqueur du Tour de France Thys et le champion du monde Darraon, constitue un événement sportif considérable ; d'ailleurs, Ali Nefali, qui nous a déjà gagné... Il y aura en plus 60 entraîneurs ! La réunion commencera à 2 heures précises. Les portes ouvriront dès 1 heure.

Ginibre.

On désire acheter plusieurs salamandres d'occasion en bon état. Faire offre par écrit en indiquant le modèle et le prix à M. LEBRUN, au « BONNET ROUGE », 14, rue Drouot, ou se présenter à cette adresse, de 9 h à 1 heure et de 3 h 1/2 à 7 h 1/2. Dimanches et fêtes exceptés.